



Le Programme cantonal de prévention du surendettement a 10 ans

Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML), le 16 novembre 2018

Accueil et mot de bienvenue



Monsieur Christophe Unger

Directeur de l'ETML

Programme



Monsieur Adrien Vaucher

Responsable de formation & chef de projets
SPAS - DSAS

Programme



Monsieur Frédéric Cerchia

Délégué cantonal à l'enfance et à la jeunesse
SPJ-DFJC

Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML), le 16 novembre 2018

Monsieur Pierre-Yves Maillard

Conseiller d'Etat

Chef du Département de la santé et de l'action sociale

Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML), le 16 novembre 2018



Service de prévoyance et d'aide sociales – DSAS
Service de protection de la jeunesse - DFJC



Bilan **des 10 ans du** **Programme cantonal de prévention de** **surendettement**

Lutter contre le surendettement, en bref

- Informer et sensibiliser à la problématique de l'endettement et à la nécessité d'adapter son budget en cas de modification de charges ou de revenu.
- Inciter les personnes confrontées au surendettement à faire appel aux organismes auprès desquels ils pourront trouver aide et conseils.
- Mettre à disposition de la population des prestations d'information et de soutien de qualité et gratuites.

Dispositif de lutte contre le surendettement

	1. Prévention			2. Curatif	
Publics cible	Jeunes (présenté par Mme Cesla Amarelle)	1.1 Tout public	1.2 Portails de détection	2.1 En endettement critique	2.2 En surendettement
Actions	Actions en milieu scolaire (postobligatoire et supérieur)	Permanence téléphonique	Brochure nouveaux parents (parents et prof.)	Accompagnement à la gestion de budget par bénévole	Gestion de budget spécialisée (GBS)
	Actions en milieu extrascolaire	Cours de gestion de budget	(In)-formation aux professionnels	Appui social CSR	Fonds de lutte contre la précarité
	Théâtre-forum	Conseils en budget	Diffusion d'affichage et de flyers	Mesures d'insertion sociales	

Légende :

Actions du programme

Prestations SPAS hors programme

Financement

- Le programme de prévention est financé par la facture sociale. Budget annuel de CHF 650'000.
- Les prestations curatives sont également financées par la facture sociale. Budget annuel CHF 1'500'000.

Genèse

Contexte favorable : volonté politique forte et construction pragmatique

- 1997: Motion Pierre Tillmanns (PS) demandant la création d'un fonds cantonal de désendettement.
- 2002: Postulat Jacques Chollet (UDC) demandant le renforcement des moyens de lutte contre le surendettement de la personne et des ménages privés.
- 2006 : Entrée en vigueur de la Loi sur l'action sociale (LASV), intégration de prestations régionales dans le catalogue des organismes subventionnés du Conseil de politique sociale.

Historique

- 2005-2006 : Décision politique de financer le programme et mise en place.
- 2007-2008 : Lancement du programme et couverture cantonale des services de conseils en dettes et en désendettement (GBS), premières actions en écoles professionnelles et évaluation concomitante réalisée par la HEP.
- 2009 : Mise en place de la permanence téléphonique
- 2011-2012 : Évaluation du Programme de prévention et des services curatifs
- 2015 : Fonds de lutte contre la précarité, lancement de l'expérience-pilote.

Partenaires

Les partenaires fondateurs du programme sont fidèles depuis le lancement programme. Il s'est développé de manière rapide et concertée.

Les services publics, les communes et d'autres partenaires privés concrétisent les actions de prévention au niveau local, notamment pour les jeunes.

Partenaires principaux

CARITAS Vaud

CSP
CENTRE SOCIAL PROTESTANT
VAUD

corref
orientation réinsertion formation

frc FÉDÉRATION ROMANDE
DES CONSOMMATEURS
LE POUVOIR D'AGIR


Ville de Lausanne

1. Prévention

1.1 Tout public

Permanence téléphonique

- Ecouter, orienter vers la prestation adaptée.
- Répondants professionnels spécialistes en gestion de dettes et désendettement (Caritas-VD, CSP-VD, SSL-Unafin)
- 1'426 appels en 2017;
- 89% des appelants sont endettés.

Cours collectifs de gestion de budget

- Mieux compter pour moins dépenser (Corref)
- Reprendre son budget et ses papiers en main (Caritas-Vaud)

Conseils en gestion de budget

- Par des bénévoles de la FRC

1. Prévention

1.2 Portails de détection

Brochure nouveaux parents

- Largement distribuée au réseau de la petite enfance
- Envoyée systématiquement par les Agences d'assurances sociales lors de chaque naissance, environ 8'700 par année.

Actions de formation à l'attention des professionnels en contact avec les personnes en situations à risques (SSL-Unafin)

- Conseillers en personnel des ORP
- Intervenantes socio-administratives d'AccEnt (programme Forjad)
- Assistantes sociales soins à domicile (AVASAD)

2. Curatif

2.1 Personnes en situation d'endettement critique

Accompagnement à la gestion de budget (Tout compte fait)

- Par des bénévoles de Caritas-VD, entretiens hebdomadaires pendant environ 5 mois.
- 30% de familles monoparentales.

Pour les bénéficiaires du Revenu d'insertion

- Appui social par les assistants sociaux des Centre sociaux régionaux
- Mesures d'insertion sociales (Corref)

2. Curatif

2.1 Personnes en situation de surendettement

Organismes Gestion de budget spécialisée (GBS) : Caritas-Vaud, CSP-Vaud et SSL-Unafin

- Répartition cantonale, prestations équivalentes selon les lignes directrices de Dettes conseils suisse
- 1'737 situations suivies en 2017

Constats

- Longs parcours de surendettement avant de consulter.
- Les dettes fiscales sont les plus fréquentes et les plus importantes.
- Il faut avoir une marge sur son budget pour se désendetter complètement, à la fin du processus, environ 10% des situations seront désendettées complètement.

2. Curatif

2.1 Personnes en situation de surendettement

Le Fonds de lutte contre la précarité, un facilitateur

- Assainissements complets ou faillites privées.
- Le prêt est assorti d'un intérêt de 1% sur le montant initial.

Processus

- Suivi GBS avant et pendant le remboursement.
- Demande déposée par GBS, décision d'octroi prise par le Comité de direction du Fonds.
- Les bénéficiaires vivent avec le minimum vital pendant 36 mois max. La quotité disponible détermine le montant du prêt.

2. Curatif

2.1 Personnes en situation de surendettement

Le Fonds de lutte contre la précarité

Depuis 2015, l'expérience-pilote est un succès

- Les bénéficiaires respectent les plans de remboursement
- A ce jour : 143 demandes déposées, 122 accords, 80 prêts effectifs, 22 prêts sont déjà remboursés.
- Le Fonds est une opportunité pour négocier des remises avec les créanciers.
 - Record : abattement de la dette de -70% dans une situation.
- Le Fonds génère des remboursements d'impôts importants, il permet la reprise du paiement de l'impôt courant.

Madame Cesla Amarelle

Conseillère d'Etat

Cheffe du Département de la formation, de la
jeunesse et de la culture

Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML), le 16 novembre 2018

1. Prévention

1.1 Jeunes

Étapes clés

- 2007: un projet pilote dans les écoles professionnelles est mené à l'EPSIC puis au CPNV --> évaluation par la HEP.
- 2008: adaptation de l'action pour les gymnases (Nyon pilote) et pour l'Ecole de la Transition --> évaluation par la HEP.
- 2012: évaluation générale du PPS en 2012 qui recommande de renforcer les actions de prévention à destination des jeunes, en investissant l'extrascolaire, en partenariat avec des communes.
- 2014: intégration d'autres structures de la transition 1 (SEMO)
- 2016: intégration des établissements de niveau HES.

1. Prévention

1.1 Jeunes

Un exemple en milieu scolaire: «Histoires d'argent»



Après quelques mois, voici le budget de *Léon*

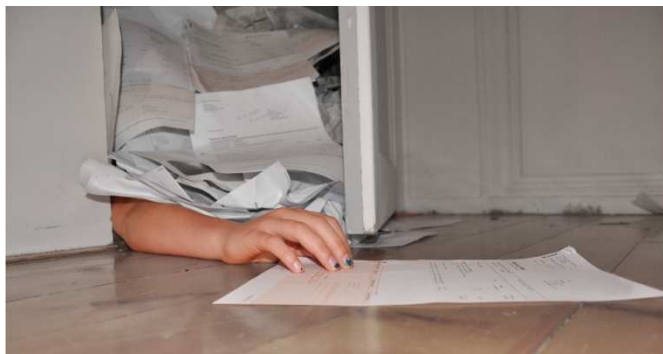
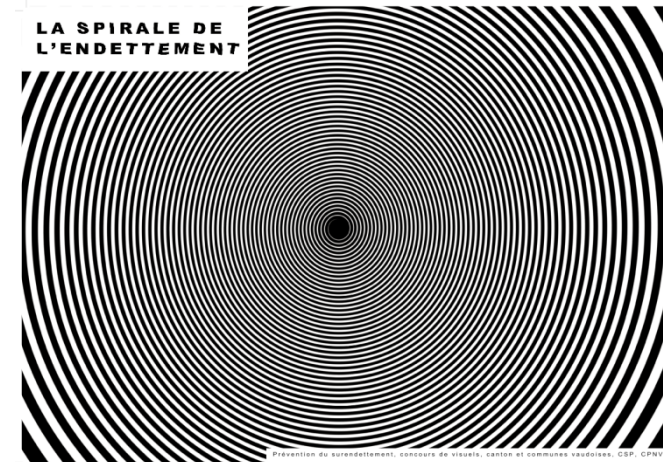
Revenu	3'500.00
Charges	
Loyer	900.00
Assurance maladie	150.00
Alimentation + repas de travail	500.00
Produits d'entretien, soins corporels	100.00
Vêtements	100.00
Natel	100.00
Electricité	50.00
Taxe radio-TV	38.00
Assurance incendie + RC	20.00
Leasing voiture	300.00
Taxe voiture	40.00
Casco complète	180.00
Essence	200.00
Place de parc	100.00
Remboursement écran plat	100.00
Impôts	200.00
Réserve vacances	100.00
Argent de poche, sorties	200.00
Imprévus	100.00
Total	3'478.00
Argent disponible	22.00

6/20

1. Prévention

1.1 Jeunes

Un exemple en milieu scolaire: concours de visuels au CPNV (Sainte-Croix) en 2011-2012



**Ne laissez pas vos dettes
prendre le dessus**

Prévention du surendettement, concours de visuels, canton et communes vaudoises, CSP, CPNV



1. Prévention

1.1 Jeunes

Exemple en milieu extrascolaire: site ciao.ch

The screenshot shows the homepage of the CIAO.CH website. At the top, there is a navigation bar with links for 'Numéros d'urgence' and 'Adresses' on the left, the 'CIAO.CH' logo in the center, and 'Créer un compte' and 'Connexion' on the right. Below the navigation bar, there are three main menu items: 'QUESTIONS & RÉPONSES', 'THÈMES', and 'FORUM'. The main content area features a large background image of two young people hugging in a field. Overlaid on this image is the text 'T'informer sur tout' in a large, white, handwritten-style font. Below this, in a smaller white font, is the text 'Tu es sur le site d'information, d'aide et d'échanges pour les jeunes'. At the bottom of the page, there are two columns. The left column is titled 'Question & Réponse' and includes an icon of a speech bubble with a 'Q' and a speech bubble with an 'A'. The text below the title reads: 'Anonyme et gratuit : tu peux poser tes questions depuis ton espace perso, un-e spécialiste y répondra dans les deux jours.' The right column is titled 'Forum' and includes an icon of a speech bubble with a 'Q' and a speech bubble with an 'A'. The text below the title reads: 'Tu as envie de parler de tout et de rien, d'échanger sur des événements de ton quotidien, de pousser un coup de gueule sur un sujet qui te touche et avoir l'avis d'autres personnes, c'est ici.'

Numéros d'urgence Adresses

CIAO.CH

Créer un compte Connexion

QUESTIONS & RÉPONSES THÈMES FORUM

T'informer sur tout

Tu es sur le site d'information, d'aide et d'échanges pour les jeunes

Question & Réponse

Anonyme et gratuit : tu peux poser tes questions depuis ton espace perso, un-e spécialiste y répondra dans les deux jours.

Forum

Tu as envie de parler de tout et de rien, d'échanger sur des événements de ton quotidien, de pousser un coup de gueule sur un sujet qui te touche et avoir l'avis d'autres personnes, c'est ici.

1. Prévention

1.1 Jeunes

Bilan de 10 ans d'actions en un coup d'oeil

Enseignement postobligatoire dès 2008			Enseignement supérieur dès 2017	
Ecoles professionnelles	Gymnases	Mesures T1	Heig-Vd	éesp
500 classes / 11'000 élèves			250 étudiant-e-s	

Extrascolaire		
Site CIAO	Communes et partenaires privés (dès 2014)	JAD (mesures d'insertion sociale et de transition)
	400 jeunes	3'500 jeunes

1. Prévention

1.1 Jeunes

PERSPECTIVES

- Mise à disposition d'un concept de demi-journée pédagogique pour les classes de l'école obligatoire (Théâtre forum et ateliers)
- Adaptation des contenus aux jeunes des classes d'accueil (Ecole de la transition)
- Nouveau développement dans l'extrascolaire et avec les HES (Ecole de La Source à Lausanne)
- Création d'une vidéo de prévention par la Direction générale de la fiscalité en collaboration avec la Commission de jeunes



Questions d'argent: paroles d'apprenti.e.s



Monsieur Daniel Schöni

Enseignant à l'ETML

Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML), le 16 novembre 2018

Témoignage d'une professionnelle



Madame Virginie Galdemar

Cheffe de l'Unité d'assainissement financier de
la Ville de Lausanne (Service social)

Ecole Technique – Ecole des Métiers de Lausanne (ETML), le 16 novembre 2018

Nouvelle campagne

PARLONS 
CASH!



Nouvelle campagne

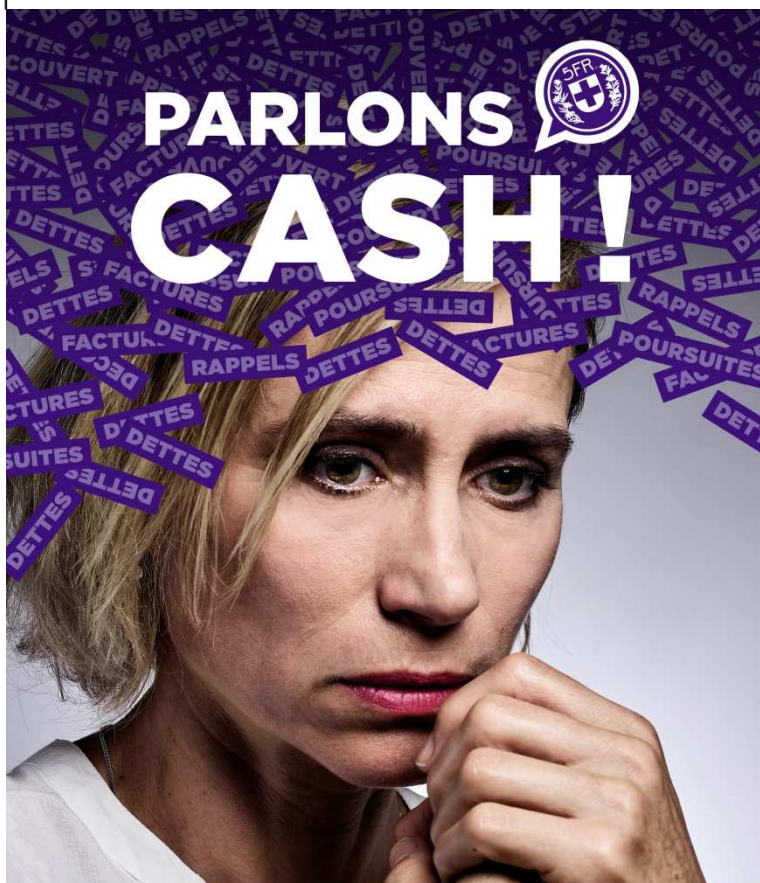
Site web



www.parlons-cash.ch

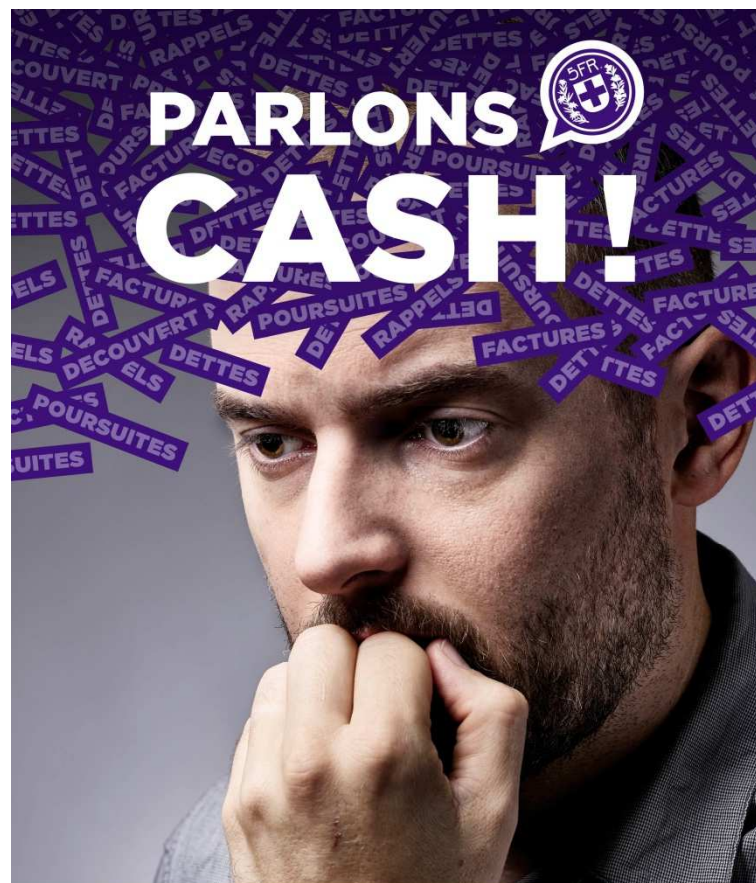
Nouvelle campagne Tout public - affiches

**PARLONS
CASH!**



SUBMERGÉE PAR LES DETTES?
**NOUS VOUS AIDONS
GRATUITEMENT.**

Contactez-nous !
0840 43 21 00
www.parlons-cash.ch



SUBMERGÉ PAR LES DETTES?
**NOUS VOUS AIDONS
GRATUITEMENT.**

Contactez-nous !
0840 43 21 00
www.parlons-cash.ch

Nouvelle campagne Tout public - flyer

**PARLONS
CASH!**



SUBMERGÉE PAR LES DETTES?
**NOUS VOUS AIDONS
GRATUITEMENT.**

Contactez-nous !
0840 43 21 00
www.parlons-cash.ch

Payer ses factures est parfois plus compliqué que prévu. Quand les difficultés financières, les crédits ou les poursuites deviennent une source d'inquiétude, PARLONS CASH est à votre écoute.

Confidentielle, gratuite et professionnelle, la permanence téléphonique PARLONS CASH vous conseille et vous oriente pour faire face à vos problèmes d'argent.

Appelez nous au :

0840 43 21 00

Numéro non surtaxé

Ce service spécialisé est disponible
du lundi au jeudi de 8h30 à 13h00.

www.parlons-cash.ch

**PARLONS
CASH!**

Nouvelle campagne

Jeunes (16-25 ans) - affiche

**PARLONS
CASH!**

PREMIER SALAIRE

PREMIÈRES GALÈRES?

PARLONS CASH!

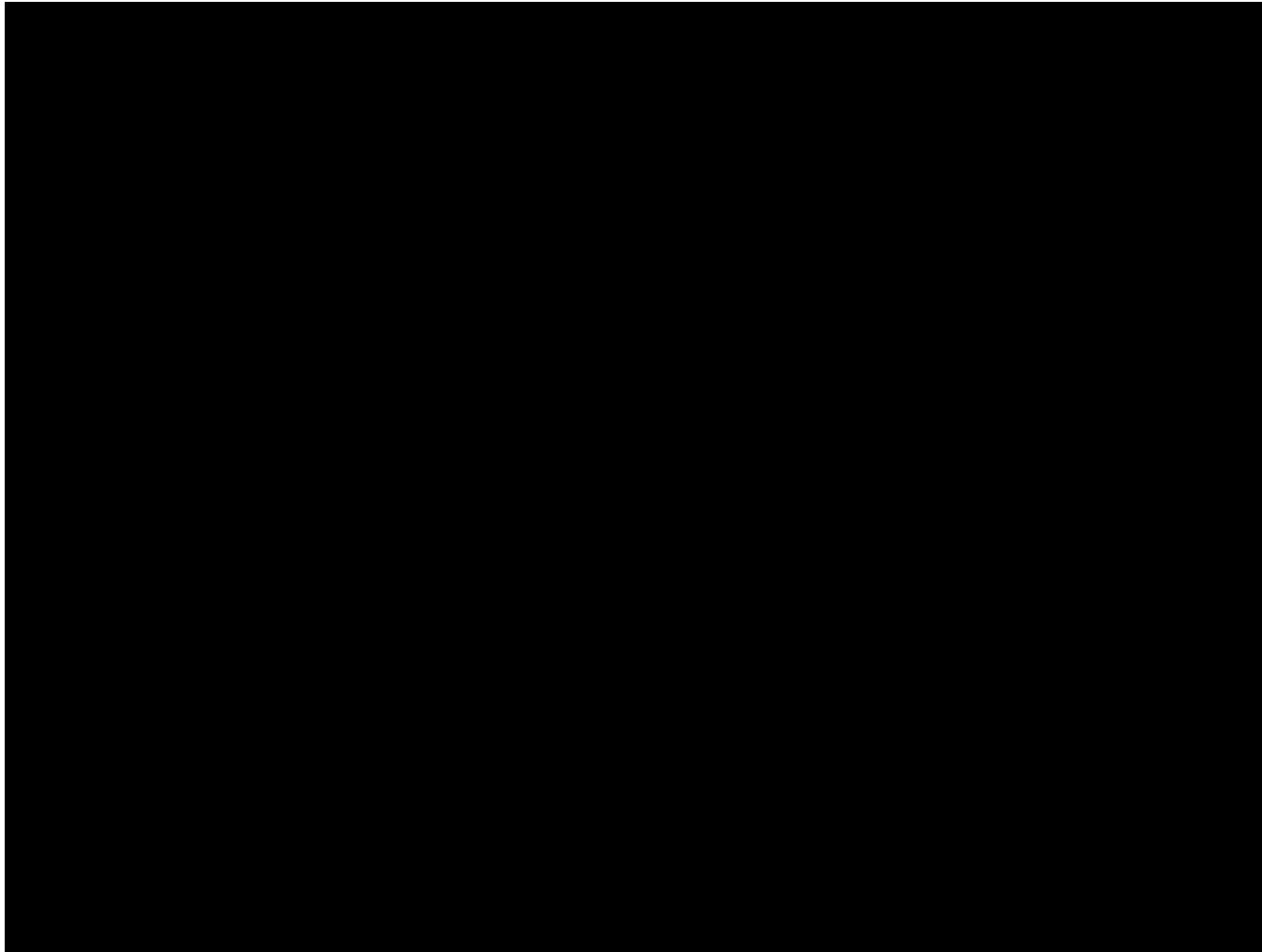
Problèmes à gérer votre argent ?
Nous vous aidons gratuitement.

0840 43 21 00
www.parlons-cash.ch

canton de
vaud
LIBERTÉ
PATRIE

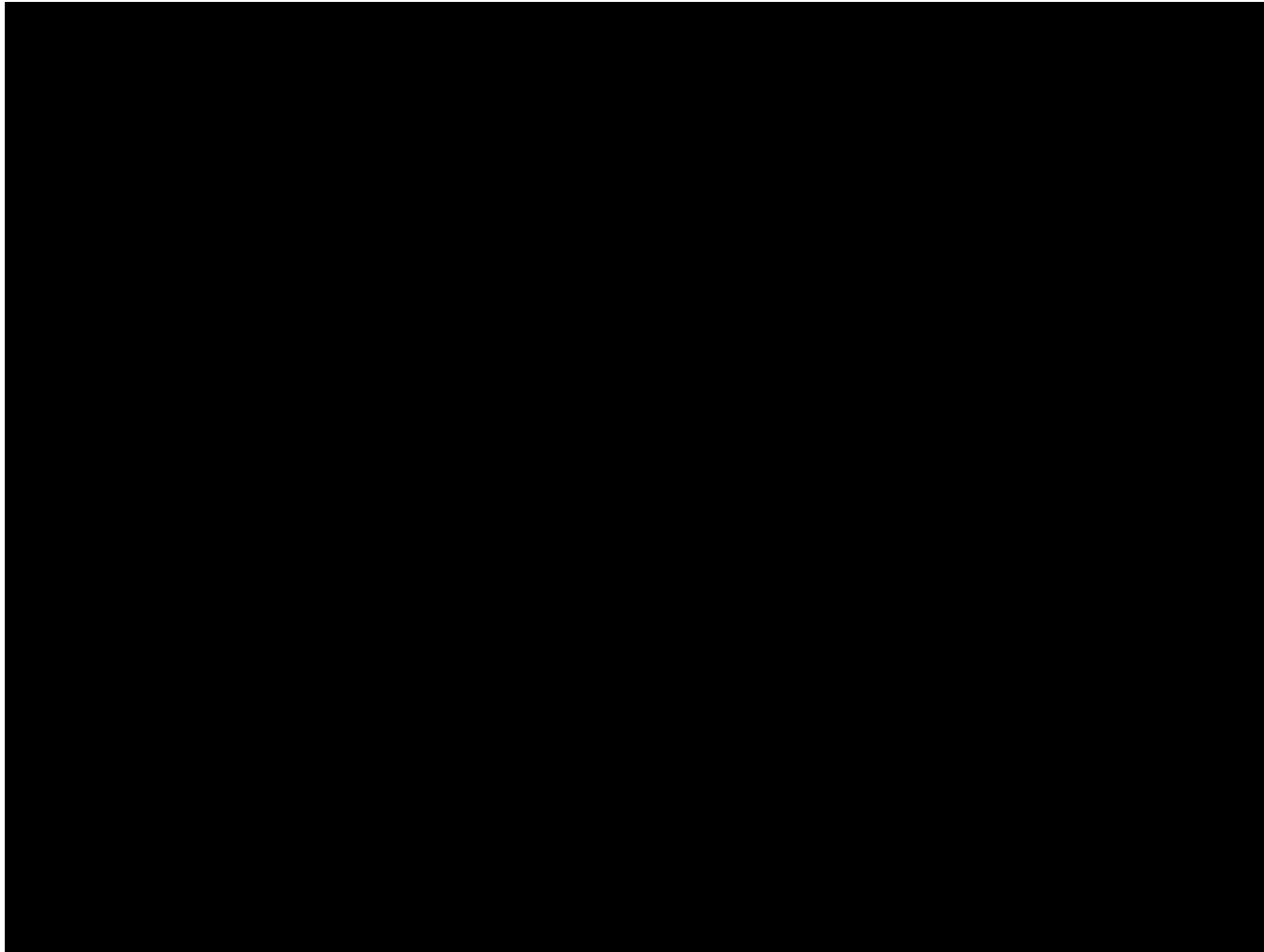
Nouvelle campagne

Jeunes (16-25 ans) - vidéos



Nouvelle campagne

Jeunes (16-25 ans) - vidéos



Nouvelle campagne

Jeunes (16-25 ans) - flyer

PARLONS
CASH!



« Non, mais tu vois, j'aurais bien voulu payer le cinéma, mais, c'est bête, hein, un ours a mangé mon porte-monnaie... »

Quelle que soit votre histoire et vos problèmes d'argent, PARLONS CASH!

Pour des renseignements, du soutien ou des conseils pratiques, n'attendez pas avant d'appeler la permanence téléphonique. L'anonymat est garanti:

0840 43 21 00

Numéro non surtaxé.

Ce service spécialisé est disponible du lundi au jeudi de 8h30 à 13h00.

www.parlons-cash.ch

PARLONS
CASH!

Problèmes à gérer votre argent?
Nous vous aidons gratuitement.

0840 43 21 00
www.parlons-cash.ch

Des apprenti-e-s posent des **questions**
cash aux deux conseillers d'Etat!

PARLONS 
CASH!